

Audience DSDEN du 24 novembre 2021

Nous sommes reçues par le secrétaire général M. Grévoul et la cheffe de la DPE Mme Rollet. Regret que le DASEN ne soit pas là.

Délégation présente : Sophie GRIMAUD-CHIANTARETTO, Stéphanie BURAC-TARGE et Emilie VANDEPOEL.

Durée : 3 heures

En introduction : Nous remercions l'administration d'avoir accédé à notre demande d'audience car malheureusement nous n'avons plus beaucoup d'instances ou moments de rencontres (presque plus de CAPD). Et bien que les occasions se rarifient, les problèmes et questionnements de la profession eux perdurent. Le SE-Unsa reste très attaché au dialogue social.

1) Climat dans les écoles : des collègues en souffrance

Point sur la situation des personnels dans les écoles (directeur·rices, enseignant·es, membres du RASED, AESH...). Professions à bout...après 2 ans de crise sanitaire. De nombreux appels et témoignages de ras le bol, de surcharge, de perte de sens, de souffrance. Les collègues n'en peuvent plus...Nous avons de vrais appels de détresse venant de personnes solides et expérimentées : la profession va mal. On ne fait pas l'inventaire des difficultés rencontrées depuis 2 ans, on y passerait la journée mais nous attirons l'attention sur des situations récentes qui mettent à mal encore un peu plus une profession déjà usée. Le SE-Unsa est conscient que tous les personnels de l'EN sont malmenés, et qu'une grande partie du mal être et de l'usure est la conséquence de la crise sanitaire mais le terrain souffre et quelques mesures pourraient peut-être apaiser les choses.

a) Directeur·rices : se sentent sous l'eau, seuls face à tous les problèmes. En première ligne des circulaires, l'application du protocole, ils font et défont.... Gèrent le sanitaire ET le reste qui est déjà très conséquent.

- Dernière exaspération : Exemple de l'expérimentation des tests covid pour cas positif alors que reprise épidémique ? La semaine dernière beaucoup de collègues nous ont contactés sur les tests salivaires qui n'avaient pas lieu dans les 48h ? Et des élèves qui étaient présents. Aucun retour de la cellule et plus personne pour répondre au téléphone. Les directeur·rices sont désemparés.

Réponse de l'administration concernant la phase d'expérimentation : Cela fait 4 semaines d'observation de l'expérimentation et l'administration a découvert assez vite que des choses étaient à améliorer et que la reprise épidémique fait apparaître les limites du dispositif. M. Grévoul sort à peine d'une réunion avec la cellule sanitaire. Conseil de défense en parallèle au niveau gouvernemental. En bref, ils sont dans une phase de décision. Effectivement reprise épidémique forte mais parle de probable généralisation de ce dispositif ? On montre notre incompréhension. Mais là toujours en attente pour début décembre.

L'administration a bien pris conscience et identifié les difficultés qu'ont rencontrées les directeur·rices dernièrement qui ont pu attendre 2 jours pour rien et à qui faute de tests, on a dit de fermer la classe.

L'objectif est d'augmenter la capacité de la DSDEN à déployer des opérations de tests (passer de 40/semaine à 70-120/semaine) et surtout la réactivité.

En fonction de la situation sanitaire et du nombre de cas, l'analyse doit être rapide, au cas par cas en fonction de la localisation et des labos. Idéal serait d'avoir des fiches pour autorisation à tester déjà remplies.

A noter que depuis l'audience, de nouvelles mesures s'appliquent depuis lundi 29/11 : généralisation de l'expérimentation sur tout le territoire.

Nos demandes

- Du temps de décharge supplémentaire surtout pour les directeur·rices déchargé·es à ¼ et à 1/3 dans cette période ou la gestion sanitaire dans les écoles occupe la majorité du temps des directeur·rices. Envoyer des remplaçant·es pour décharger les directeur·rices occasionnellement mais les déclencher en tant que remplacement et non en tant que décharge afin que les remplaçant·es touchent l'ISSR.

Réponse : Pas d'opposition sur l'idée même s'ils nous rappellent l'état du remplacement dans le département. A noté

- Soutien plus significatif et permanent des IEN : peut-être la mise en place d'espace d'échanges, ou les directeurs pourraient s'exprimer sur leurs difficultés, être entendus... sur des formats courts en visio sur la base du volontariat... Pour se sentir moins seul dans l'action et la prise de décision. Certains IEN le font et ça marche, sentiment d'être moins seuls car permet aussi des échanges entre pairs. Les directeur·rices n'attendent pas de remerciements mais un peu de considération et d'intérêt.

Réponse : pourquoi pas. A noté

M. Grévoul rajoute que dans le cadre de l'amélioration de la gestion des ressources humaines un groupe de travail avec 4 IEN a été constitué.

b) Collègues en souffrance, épuisement : gestion sanitaire, tests, tableaux à remplir, des élèves hautement perturbateurs.... Incohérences, contradictions...et sentiment de faire pour rien, utilité de la lourdeur du dispositif ?

- Tableau « formulaire de suivi de cas covid » : Possibilité de faire des extractions ? Du temps et du temps...Pas de réponse mais rappelle que la fiche 1 est primordiale pour la suite et la réactivité des tests.

- Gestion des absents en isolement et du distanciel à faire ? Continuité péda ?

On rappelle que oui il y eu et il y a du distanciel effectué et même en maternelle. Pas de réponse claire sur la nécessité d'être présent à l'école pour assurer le distanciel en cas de classe fermée. Rappel par contre que, quand le PE est en télétravail, les heures de travail

doivent être respectées ne serait-ce que par prudence et les conséquences d'un accident sur le temps de travail.

La nouvelle FAQ n'ayant pas encore été mise à jour au moment de l'audience nous n'avons pu dire qu'il sera difficile pour les collègues d'assurer présentiel et distanciel dans le cas de retour d'élèves. Le SE-Unsa favorable à l'arrêt du distanciel dès le premier retour d'un cas négatif.

- Évaluation d'école : Les collègues ne sont pas contre mais là c'est la goutte d'eau. Temps restreint, charge de travail supplémentaire sur quelles heures ?

Le SE-Unsa national a été reçu dans une délégation fédérale par la présidente du Conseil d'évaluation de l'École (CEE) pour lui faire part de ses très fortes inquiétudes quant à la mise en place de ces évaluations dans un contexte où les personnels sont déjà très sollicités et croulent sous les tâches. Le CEE s'est voulu rassurant, en présentant la phase d'auto-évaluation comme une phase de diagnostic partagé en vue de construire le projet d'école qui serait ainsi défini pour 5 ans. Il a aussi insisté sur le fait que les outils mis à disposition des équipes pour cette phase ne sont pas à utiliser en totalité et que c'est aux équipes de définir quels axes elles souhaitent privilégier.

Il a également rappelé que les équipes d'évaluateurs dans la phase d'évaluation externe n'ont aucun lien avec l'école évaluée et sont tenus de respecter un cadre déontologique très strict et protecteur pour les équipes des écoles.

Nous avons relayé ce message au niveau local puisque le CEE renvoyait toutes ces questions (charge de travail, de temps dégagé, mesures d'accompagnement) aux DASEN.

Réponse locale : C'est une évaluation de la structure et non l'équivalent d'un RDV carrière collectif bis. Concerne plutôt les EPLE (2D) mais effectivement quelques écoles choisies. Ne semblent pas enclin à différer la chose.

Demande

Dégager du temps pour les équipes afin de travailler ensemble et que cela débouche sur quelque chose de concret (en termes de formation pour apporter des solutions aux problèmes ou difficultés identifiées à la suite de cette évaluation). Donner du sens pour les collègues et communiquer sur le dispositif.

- Elèves perturbateurs ? Elèves en cours de notification MDPH : temps long et les collègues gèrent comme ils peuvent en classe. Rajoute une charge de travail (équipe éduc, IP, tout cela est du temps...). Énergie pendant avant et après. Informations aux collègues, soutien des IEN quand besoin et que la situation devient urgente...quand tout a été mis en place, que faire ? IEN doivent prendre le relais.

Réponse : IEN ASH peut être sollicité concernant les élèves hautement perturbateurs et la fiche RPS sur intracom est un moyen d'alerte aussi. A envoyé à l'IEN et au CHSCT. La sollicitation de l'équipe EMASCO peut se faire aussi et il y a un bon retour des écoles sur le dispositif.

2) Formation initiale et continue

- Pour commencer, nous évoquons les difficultés rencontrées par les étudiant-es alternants pour entrer en contact avec les titulaires qu'ils complétaient et demandons que la mise en relation soit prévue lors de l'affectation. Un point est fait ensuite sur les dispositifs à mettre en place pour la formation initiale (postes bloqués à temps plein et mi-temps pour les lauréats 2022, supports pour l'alternance mais aussi pour les SOPA des M2 non alternants). Nous précisons que nous sommes favorables à une alternance uniquement sur l'année de M2 (pas à cheval sur les 2 années de master).

Réponse : l'administration veillera à demander l'autorisation des titulaires pour communiquer au moins leur adresse mail afin de faciliter la mise en relation. Les modalités n'ont pas encore été discutées au niveau académique mais nos demandes sont notées pour les futurs groupes de travail.

- Point sur les stages à candidature individuelle : suppression ? Information aux collègues retenus aux modules PSC1 ?

Certains modules ont été supprimés faute de candidats ; Mme Rollet pense que les personnes retenues pour un module ont été informées, elle se renseignera pour ce module en particulier. Recrutement d'un personnel administratif qui se consacre à la formation continue. Positif.

Pb de formations statutaires annulées (cf. CAPPEI 2021, module obligatoire continuum de formation T1 en 2020/2021). Pas acceptable. Réponse : à la marge pas beaucoup.

3) Remplacement

On connaît toutes et tous l'état du remplacement. Qu'est-ce qui est mis en place pour l'améliorer ? Une application serait en cours d'expérimentation qu'en est-il pour notre département ?

Réponse : Reconnaît que mauvais indicateurs du taux de remplacement dans le Var. Anticipation difficile donc le suivi se fait plus à posteriori. Dégradation avec la pandémie. Variable d'ajustement est le recrutement de contractuel·les. En tout 45 contractuel·les à ce jour dont 15 pour le remplacement. Bientôt 10 de plus car autorisation obtenue la veille. Ont entendu parler de l'application expérimentée dans d'autres départements mais ne semble pas pour l'instant dans les tuyaux pour le Var.

Demande

Nous avons rappelé que le SE-Unsa était attaché à cette gestion humaine des moyens de remplacement qu'une application numérique mettrait à mal. Certes une gestion purement mathématique avec des algorithmes pourrait permettre d'obtenir un meilleur taux de remplacement mais à quel prix ? Au détriment assurément de la prise en considération des situations des femmes et des hommes qui effectuent ces missions parfois ingrates.

4) AESH

- Problème des payes de septembre : on n'y revient pas car réglé mais scandale !

Réponse : mesurer nos propos car grande avancée pour les AESH avec un petit décalage. Cela s'explique car le lycée Jean Moulin (nouvel employeur de plus de 1000 AESH) a voulu dès septembre mettre en place la nouvelle grille ce qui a tout retardé.

Oui avancée mais restent des personnels à temps partiel rémunérés moins de 800 € par mois et les factures continuent à tomber.

- Avenants ? On en est où ?

Réponse : Très compliqué depuis cet été la gestion des AESH, 3 étapes qui ont pu rencontrer quelques difficultés et 2 gestions différentes selon qu'elles soient employées par l'EPLÉ ou par la DSDEN :

- Mise en place des PIAL a nécessité un nouveau contrat

- Mise en place d'un nouvel employeur (EPLÉ Jean Moulin) qui concerne la majorité des personnels a nécessité un nouveau contrat

- Pour les personnels gérés par la DSDEN, les avenants pour nouvelle grille sont en cours. Visible sur la paye de novembre.

- ENSAP : certaines ne peuvent pas ouvrir leur Ensap.

Pas d'ENSAP pour les personnels employés par Jean Moulin. Fiche de paye donnée par le lycée. Mais vont se renseigner.

- Boîte professionnelle ? Comment voulez-vous qu'elles reçoivent toutes les infos qui n'ont pas manqué ces derniers temps si pas de boîte pro activée ? Noté

- Numen : certaines ne l'ont pas. Noté

- Comment va se faire la participation à la mutuelle ? Sur la paie de janvier ?

Jean Moulin : formulaire à envoyer au lycée

Pour les autres : avant le 3/12 à la DSDEN pour participation sur la paie de janvier, si retard le versement se fera de manière rétroactive.

Autre information : la DSDEN a fait une grosse communication auprès des municipalités varoises pour qu'on sollicite les AESH pour le temps méridien.

5) PIAL

De nombreux coordonnateurs de PIAL ont accepté cette nouvelle mission à la demande de leur IEN pour une année. Administration consciente que parfois volontariat désigné !

Il s'agit d'une mission très chronophage, si on veut la conduire avec implication et sérieux, d'autant que contrairement à d'autres départements c'est le choix d'une IMP qui a été fait plutôt que celui d'un ¼ de décharge supplémentaire... nous sommes inquiets sur la pérennité de l'engagement des volontaires.

Une ½ IMP pour moins de 21 AESH à gérer pour leur PIAL... soit une cinquantaine d'euros par mois, SURPRISE !!! Risquent d'être très nombreux à ne pas renouveler cette mission en septembre !

D'ailleurs les coordonnateurs de PIAL qui pour certains ont commencé à s'y investir dès le mois de juillet, n'ont toujours rien perçu... quel est le calendrier de versement de cette IMP ? Quand le connaîtront-ils ? Quand auront-ils le rattrapage ?

Réponse : Versement en Janvier avec rattrapage ; les lettres de mission sont à la signature.

Enfin il semblerait que dans un avenir très proche... on veuille demander en plus aux coordonnateurs PIAL de récupérer les états de présences mensuels de chaque AESH pour les transmettre au nouvel établissement mutualisateur (lycée Jean Moulin) alors que jusqu'à présent chaque directeur les envoie directement à ce lycée.

Si cette information se confirmait, devant cette nouvelle tâche de secrétariat très chronophage (solliciter, rassembler, pointer, relancer et transmettre des dizaines d'états de présence mensuels) vous pouvez être certains qu'alors il vous faudra trouver l'an prochain de nouveaux coordonnateurs pour la quasi-totalité des PIAL, car ça va être la goutte d'eau qui va faire déborder le vase et ils vont abandonner.

Réponse : a noté nos observations

- 200 élèves avec notification MDPH non accompagnés ? Si nos sources sont bonnes.

Réponse : Oui c'est à peu près ça ! Mais 100 de moins qu'à la même date l'année dernière.

6) Rupture conventionnelle

Etat des lieux dans le département. Montants budgétaires ? Sur quels critères, l'acceptation se fait ? Histoire de guider les collègues.

Réponse : En 2020/2021 : 3 demandes pour une seule acceptation

Pour l'instant une seule demande de PE et 3 demandes AESH.

Mme Rollet rappelle que ce sont les services DRH du rectorat qui arbitrent. Les critères sont la viabilité et le sérieux du projet professionnel à venir et le volet financier aussi mais plus dans la prise en charge de l'ARE par la suite que dans le montant de l'indemnité à verser.

Demande

Bien qu'inquiets au départ de l'arrivée de ce dispositif (issu du privé) dans la fonction publique, nous demandons aujourd'hui qu'un maximum de collègues désireux d'une rupture conventionnelle voient leur demande aboutir.

7) Indemnités

- Covid avril 2021 ? En plein travail de contrôle de concordance des remontées. Devrait être versée en Janvier.

- Rappel des cas de collègues qui n'ont pas encore eu le versement de la prime covid lors du premier confinement faute de remontée des états de présence. A noté.

- Indemnité REP+ (fixe et modulable 3^{ème} tranche) ? Des précisions ? Comment cela va se faire et quand ?

La part fixe a été mise en paiement en septembre. Pas de réponse claire sur la part modulable. Nous reposerons la question ultérieurement.

- Indemnité compensatrice ISAE pour PEMF ? D'après les dires de l'IENA lors de la réunion avec les PEMF fin septembre à l'INSPE.

Réponse : pas au courant, vont se rapprocher de lui pour voir. Mais dubitatifs.

- Formateurs académique « Harcèlement » ? 2D IMP, 1D rien ? Pas de réponse.